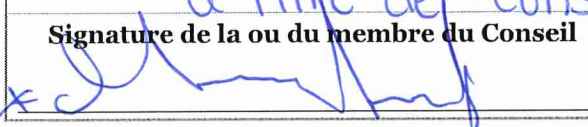


FORMULAIRE N° 1 — DON, MARQUE D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGE VALANT PLUS DE 100 \$

Nom de la ou du membre du Conseil		GUY DAIGLE
déclaration à la greffière ou au greffier <i>Je déclare avoir reçu le don, la marque d'hospitalité ou l'avantage, d'une valeur de plus de 100 \$, décrit ci-dessous :</i>		
1. Nom de la donatrice ou du donateur		2. Date
GRAND PRIX TROIS-RIVIÈRES		7 au 9 Août 2026
3. Description du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage		
Billet VIP pour l'événement Grand Prix		
4. Circonstances de la réception du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage		
à titre de conseiller municipal		
Signature de la ou du membre du Conseil		Date de la déclaration
		31 Août 2026

FORMULAIRE N° 2 — DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGES TOTALISANT PLUS DE 100 \$

Nom du membre du Conseil		GUY DAIGLE
DÉCLARATION À LA GREFFIÈRE OU AU GREFFIER <i>Je déclare avoir reçu, de la même personne, à l'intérieur d'une période de six mois, les dons, les marques d'hospitalité ou les avantages décrits ci-dessous, lesquels totalisent une valeur de plus de 100 \$:</i>		
1. Nom de la donatrice ou du donateur		2. Période couverte
GRAND PRIX TROIS-RIVIÈRES		Du 7 août au 9 août
3. Description des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages		
Billet VIP pour l'événement		
4. Circonstances de la réception des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages		
à titre de conseiller municipal		
Signature de la ou du membre du Conseil		Date de la déclaration
		31 Août 2026